

Vérification des paiements ASS - 042-2023-M73

La Mutualité Sociale Agricole (MSA) met en œuvre un traitement automatisé de données à caractère personnel, dénommé « Vérification des paiements ASS » dont la finalité est : Suite à un audit, la caisse doit s'assurer de l'exactitude et de la pertinence des données de facturation auprès de ses partenaires d'aide à domicile conventionnés (ADMR...)

Les informations traitées sont les suivantes :

Données d'identification : Nom - Prénom

Information d'ordre économique et financière : Quotient familial

NIR

Les données sont conservées par la Mutualité Sociale Agricole dans la limite de 24 mois.

L'accès aux données est réservé :

Prestataires aide à domicile conventionnés avec la MSA (ADMR...)

Conformément aux articles 15 et suivants du Règlement Général sur la protection des données (RGPD), vous disposez

- Droit d'accès : DPO de la MSA Alpes du Nord
 - Droit de rectification : DPO de la MSA Alpes du Nord
 - Droit d'opposition : DPO de la MSA Alpes du Nord
- aux données qui vous concernent.

Le traitement effectué est basé sur :

- Obligation légale

Les droits précités s'exercent sur demande écrite adressée au Directeur de la MSA Alpes du Nord ou à son Délégué à la Protection des Données (DPO) ou, en cas de traitement de données liées aux ressources humaines, au responsable du secteur des ressources humaines.

En cas de difficultés dans l'application des droits énoncés ci-dessus, toute personne peut également introduire une réclamation auprès de l'autorité indépendante en charge du respect de la protection des données personnelles : Commission Nationale Informatique et Libertés (CNIL) _ 3, Place de Fontenoy TSA _ 80715 _ 75334 PARIS CEDEX07